



Trait

d'union

n° 43/Hiver 21

Bientôt le retour à
« une vie proche de la normale » ?

Journal municipal d'actualités et d'informations de la commune de Rothau.

Sommaire

3

Edito

4

Principales décisions
du Conseil Municipal

5

Augmentation ou
pas? Remettons les
pendules à l'heure!

6

Lundi, des patates,
Mardi, des patates

7

Ecole numérique V2

8

Printemps de la forêt

10

A cheval sur le prin-
cipe

11

Fête du village
Fête des séniors

12

Récré des aînés
Dans le bain

13

Née le 12 février 1920
à Rothau

14

Les petits jardiniers

15

Les petits pâtissiers

16

Dématérialisation SVE
quèsaco?

17

Equipements d'hiver

18

On a vu...

20

Croix Rouge

22

Boule Bruchoise

23

Etat cicil

24

Calendrier des fêtes
2022

Trait d'Union

Mairie de Rothau
24 Grand' Rue
67570 Rothau.
-Tirage 900 exemplaires
ISSN 1817-857X
Conception et réalisation;
Mairie de Rothau

Directeur publication:

Marc SCHEER
Rédacteur en chef:
Jean Michel FRÊNE
Crédit photos:
Jean Michel FRÊNE
Bastien MASSOT
PIXABAY

Comité de Rédaction:

Silvia DO SACRAMENTO
Jean Michel FRÊNE
François HEIM
Catherine LE MENER
Jean Paul MASSON
Françoise VERET

Edito

Nous voici à la fin de cette année 2021 qui comme la précédente a été marquée par cette pandémie à Covid qui est source de débats sans fin et impacte de manière forte notre vie quotidienne. La difficulté est l'incertitude qu'elle entraîne tant sur notre travail que sur nos loisirs et notre vie familiale.

Il est difficile de se projeter sur l'avenir et au niveau d'une mairie, faire des projets est très aléatoire car nous avons peu de certitudes concernant les restrictions sanitaires (qui évoluent au gré de la progression de l'épidémie) et nos moyens financiers. On a l'impression de tourner au ralenti alors qu'il y a tant à faire.

Mais se plaindre ne sert à rien,

il y a bien plus malheureux que nous et cette crise a aussi révélé qu'elle pouvait être surmontée grâce à la solidarité et à l'entraide de tous et à condition de ne pas se relâcher car le virus est toujours bien présent.

Mais il ne faut surtout pas perdre de vue les grands défis qui nous attendent et auxquels il convient de s'atteler sans délais, Covid ou pas Covid. Je veux parler du réchauffement climatique (incontestable avec son cortège de catastrophes naturelles) et de la transition énergétique (la fin prévisible des énergies fossiles). Ces grands enjeux vont exiger de chacun d'entre nous des efforts et des changements de com-

portement considérables sans quoi rien ne sera possible. Arrêtons de penser que c'est à l'autre de faire des efforts et sachons nous montrer responsables et nous remettre en question.

Confucius disait: « Celui qui déplace une montagne commence par déplacer de petites pierres »

Alors déplaçons chacun une petite pierre, c'est ainsi qu'on préservera l'avenir de nos enfants et petits-enfants!

Au nom de tout le conseil municipal je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien!

Marc SCHEER



Principales décisions du Conseil Municipal



- Juin:**
- Consultation marchés publics suite à notification subvention accordée par État au titre du Plan de Relance pour achat de matériel informatique et de ressources numériques pour équiper école élémentaire
 - Création d'un poste d'adjoint technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences « jeunes »
 - Reconduction concours maisons fleuries et décorations de Noël
- Juillet:**
- Avis défavorable concernant Plan de Gestion du Risque Inondations Rhin-Meuse 2022-2027 vu risque d'impacter la revitalisation du centre bourg et vu risque d'empêcher tout développement économique dans zone d'activités
 - Réflexion concernant adhésion au dispositif « Brigades Vertes »
- Septembre:**
- Décompte des charges relatives aux appartements et locaux communaux
 - Attribution d'une subvention d'un montant de 5 081 au Conseil de Fabrique de la Paroisse Catholique de Rothau représentant 10 % du montant des travaux de mise aux normes électriques de l'église
 - Remboursement assurances suite dégradations commises au club-house
 - Convention avec Centre Européen du Résistant Déporté concernant projet d'aménagement et de valorisation du Chemin des déportés depuis gare de Rothau
 - Demande de subvention exceptionnelle pour l'exploitation
- et la commercialisation des bois scolytés
- Octobre:**
- Création service de restauration scolaire pour les enfants de l'école élémentaire dans la limite de 12 places à compter du 8 novembre 2021
 - Attributions subventions aux associations pour un montant total de 2 020
- Novembre:**
- Programmes des travaux d'exploitation et patrimoniaux en forêt communale
 - Adhésion au dispositif « Brigades Vertes »
 - Convention pour la mise en œuvre du Travail Non Rémunéré avec le Parquet du Tribunal Judiciaire de Saverne
 - Vu contexte sanitaire et restrictions communiquées par la Préfecture du Bas-Rhin et l'ARS, annulation de la fête de Noël des seniors

Augmentation ou pas? Remettons les pendules à l'heure!

La taxe foncière est bien connue des propriétaires. C'est une source de revenus pour la commune mais pas seulement. La Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche, le Select'om tirent aussi des subsides de cette taxe (ce bien plus qu'avec la taxe d'habitation qui disparaît progressivement et jusqu'à cette année) et la Collectivité Européenne d'Alsace aussi. Ajoutons le SIVOM qui gère les eaux usées et la station d'épuration de Schirmeck, GEMAPI pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations et la taxe spéciale qui sert à financer l'Établissement Public Foncier Local, organisme qui permet par exemple aux collectivités de financer temporairement des acquisitions foncières. Nous ne parlerons ici que de la taxe foncière sur les pro-

priétés bâties à payer chaque mois d'octobre par presque tous les propriétaires. Cette taxe est calculée sur la valeur locative du bien à laquelle différents taux sont appliqués par les collectivités. Ce sont les communes et jusqu'en 2020 les départements qui percevaient l'essentiel de la taxe. Si cette année le taux communal semble « exploser » c'est qu'il est additionné au taux départemental qui disparaît. Pour mémoire taxe communale = 12.90 % (part communale) + 13.17 % (ancienne part CEA/Département) soit 26.07 %. Vos élus ont fait le choix, comme dans une majorité de communes, de continuer comme au cours des dernières années de ne pas augmenter cette taxe cet automne. Et cela, en dépit d'une année 2020 marquée

par la crise sanitaire et des dépenses exceptionnelles et alors même que les augmentations sont légion dans tous les domaines.

Cependant prévue dans la loi de finances 2020, la réforme des valeurs locatives cadastrales pourrait aboutir à une augmentation de la taxe foncière pour une majorité de propriétaires. Cette réforme, actée dans la loi de finances 2020, n'est pas encore en vigueur, elle devrait s'appliquer en 2026. Mais les propriétaires doivent d'ores et déjà s'attendre à des changements dans leur facture l'objectif de cette réforme étant de rétablir une forme d'équité entre certains propriétaires plus aisés dont la valeur locative est sous-évaluée, au profit des plus modestes, dont les logements sont surévalués.



Lundi, des patates, Mardi, des patates...

Mais pas que, équilibre oblige! Et surtout ce ne sont pas les habitudes de la maison. Cette maison c'est l'EST (établissements ou services d'aide par le travail) de Rothau - Ateliers de la Renardière dont le restaurant accueil de nouveau depuis le 8 novembre des enfants de notre école pour qu'ils puissent déjeuner tranquillement les jours de classe. Ceux d'entre nous qui ont un peu de mémoire peuvent se dire que ce n'est pas nouveau. Effectivement au cours des années pas-

sées notamment pendant les beaux jours du périscolaire de Rothau un partenariat avec cet organisme permettait déjà aux enfants de prendre leur repas dans cet établissement. Juste avant les vacances scolaires de la Toussaint, ce sont seulement les enfants de la classe ULIS qui bénéficiaient de ce service. La crise sanitaire et sa cohorte de contraintes limitaient strictement le nombre de places disponibles Rien n'est définitif cependant, espérons que tout ne sera pas remis en cause suite à une re-

crudescence de cas positifs! Réjouissons-nous parce que cela permet d'ouvrir à 10 enfants supplémentaires l'accès à ce service demandé pour ne pas dire réclamé par des parents en recherche de solutions pour la prise en charge de leurs enfants pendant la pause méridienne.

Notre satisfaction va plus loin car c'est pour nous une nouvelle occasion de marquer notre attachement à l'EST et à ses équipes en affirmant encore son intégration dans la vie de la cité.



Ecole numérique V2

Il y a 10 ans, le gouvernement de l'époque lançait le plan « écoles numériques rurales » pour lequel le projet de l'école élémentaire de Rothau avait été retenu et financé à 50 %. C'est reparti pour cette année. Si en 2011 le matériel choisi répondait aux standards de l'époque, tableau numérique interactif, ordinateurs portables pour les élèves et serveur pour les enseignants, celui de 2021 est également dans l'air du temps. La fourniture de tablettes pour les élèves d'ordinateurs portables pour les enseignants et d'un écran interactif répond tout à fait à l'utilisation des contenus pédagogiques récents. Le financement est assuré par 60 % de subventions complétés par le budget communal.

Pour cette deuxième version du plan d'équipement de l'école la commune a retenu une offre du groupe La Poste. Pour un coût à peine inférieur aux offres de nos partenaires habituels pour la fourniture de matériel, l'offre du Groupe La Poste présente des avantages non négligeables. Tout d'abord, si ce n'est pas LE critère fondamental du choix définitif, les tablettes sont de fabrication française. Oui, cela existe et nos enfants en seront les utilisateurs. Ensuite, l'offre s'accompagne d'un ser-

vice après-vente gérant notamment les garanties mais aussi d'un support technique et d'assistance aux utilisateurs joignable par téléphone et qui est annoncé comme très réactif et disponible. Celui-ci est composé d'intervenants qui connaissent parfaitement le matériel et les logiciels installés. En ajoutant que ce matériel est évolutif et parfaitement compatible avec les contenus édités par l'Education Nationale, nous frisons presque la perfection.

Ainsi, notre école sera équipée de deux valises de tablettes qui pourront être utilisées dans n'importe quelle salle de classe. Le raccordement prochain des locaux à la fibre contribuera également à un accès confortable à ce que l'on nomme toujours nouvelles technologies même si celle-ci ont maintenant plus de 20 ans.

Ce choix a été fait en totale concertation avec l'équipe enseignante mise à contribution pour les aspects opérationnels car c'est elle qui va utiliser au quotidien ce nouveau matériel. Tout le monde s'accorde à dire que ce choix est le meilleur dans la situation financière contrainte de la commune. Le budget total s'élève à environ 20 000 euros subventionné à

hauteur de 60 %.

En parallèle un groupe s'est constitué pour travailler à l'installation d'un autre espace informatique en salle de sciences. Aménagé autour des ordinateurs de bureau déjà utilisés dans l'école, il devra être complété par d'autres en cours de collecte. L'idée est de disposer à terme d'un parc complet composé de l'actuelle salle informatique, de l'espace en salle de science, des valises de tablettes pour permettre un usage dans n'importe quelle classe désormais toutes équipées d'un vidéoprojecteur.



Printemps de la forêt

Cette manifestation initiée par la Communauté des Communes se déroulera les 21 et 22 mai 2022 le long de la ligne ferroviaire de Strasbourg - St Dié, et de la piste cyclable de Saales à Urmatt. Tous ceux qui aiment, la vallée, la forêt et le bois sont attendus. Il y en aura pour les petits et les grands autour du « bois ».

La forêt fait partie de notre quotidien à bien des égards. Tout d'abord elle façonne en grande partie notre environnement et accueille nos balades, nos cueillettes, nos sorties plus ou moins sportives. Elle est une ressource incontournable pour la production de bois industriel mais aussi de chauffage. Enfin elle est, ici, un élément essentiel sur le plan touristique et environnemental.

C'est dans ce cadre que la Communauté des Communes a sollicité les élus pour participer à ces deux jours de festivités. L'idée étant de communiquer le plus largement possible autour de la forêt, des filières économiques qui en découlent en y associant le plus largement possi-

ble les acteurs institutionnels, économiques, touristiques et culturels locaux.

Cette fête sera articulée autour de 4 thèmes:

- La forêt, une ressource précieuse (visite en forêt, démonstration bûcheronnage, exposition photo, film, sensibilisation à la nature...)
- Le bois, une grande diver-



sité de métiers et de savoir-faire (portes ouvertes artisans, ateliers artistes, exposition, marché d'artisanat...)

- Le bois, ses usages dans la construction, aménagement, énergie (visite construction, chaufferie, production granulés, aménagements...)
- La forêt et le bois, notre fierté, notre patrimoine commun (rencontres conviviales: artistiques, ludiques, touristiques, gastronomiques avec de nombreux acteurs et usa-

gers de la forêt).

A Rothau un accueil sera organisé pour les visiteurs à partir de la gare. D'une part parce qu'un partenariat avec la SNCF permettra aux visiteurs de voyager en train toute la journée pour une toute petite somme forfaitaire. D'autre part parce que la gare sera le lieu idéal pour laisser sa voiture ou son vélo et ainsi parcourir les animations locales en toute quiétude.

Immédiatement à proximité, au Jardin des Droits de l'Homme seront proposées trois activités par le Centre Européen du Résistant Déporté, l'Association Regard d'Enfants et par Yvan Zimmermann, artisan fabricant de jouets en bois

qui présentera ses réalisations. Plus loin en remontant dans le village, l'association Cinéma Le Royal projettera, en continu sur les deux journées, un film permettant de voir l'exploitation forestière dans les années soixante.

Chez nos partenaires restaurateurs, Petits Plats de Mamama et Restaurant de la Place, des propositions pour déjeuner sur place et/ou à emporter seront accessibles autour de menus

en lien avec la forêt. Plus loin encore, à partir du parc communal, il sera possible de jouer avec de magnifiques jeux anciens en bois. De belles parties en perspectives, en famille, entre amis...

Pour ceux qui s'intéressent à la découverte de notre Association Foncière Pastorale, des balades commentées seront organisées.

Enfin pour que nous puissions tous participer, d'ici ou d'ailleurs, nous retrouver et faire la fête, Rothau en Fête et la Fanfare de Rothau proposeront une soirée gibier à la broche, sur inscription, le samedi soir, sur la place du marché. « Trop bien, nous allons nous retrouver, et passer du bon temps! »

Le programme détaillé de l'ensemble de la manifestation sera publié par la Communauté des Communes dans les semaines à venir. Il permettra de prendre connaissance de toutes les activités proposées sur ces deux jours sur l'ensemble du territoire.

A poster for an event titled "Le printemps de la forêt". The background is a dark, dense forest with green trees. The text is in white and yellow. At the bottom, there are small icons of a train, a tree, and people walking.

21 et 22 MAI 2022 - VALLÉE DE LA BRUCHE

Le printemps de la forêt

Sur les traces des hommes du bois

Visites • Expositions • Rencontres • Animations

À pied, à vélo, en train... des événements à ne pas manquer !

194 Jours

A cheval sur le principe

Depuis quelques années le stade La Suchette n'est plus un stade de football à proprement parler. Plus d'entraînement, ni de rencontres amicales ou de compétitions autour du ballon rond. L'entente avec Cheval d'Alsace permet à cette structure de faire paître quelques chevaux quelques fois dans l'année, il faut simplement de l'herbe. Ça tombe bien, il y en a souvent! C'est tout bénéfique pour tout le monde: la nourriture est abondante pour les animaux, l'entretien est en grande partie assuré sans véhicule, d'une manière écologique. Une toute petite contribution à la réduction des actions néfastes pour notre planète mais une contribution tout de même. A l'avenir, Cheval d'Alsace

a comme projet d'y développer l'activité TREC (Technique de Randonnée Equestre



de Compétition) qui consiste à relever trois défis: un parcours d'orientation et de régularité à faire à l'aide d'une carte pour le cavalier et son cheval, un deuxième défi qui est la maîtrise des allures (pas, galop.) et enfin franchir avec succès un parcours en terrain varié.

Reste que les promeneurs habitués du site expriment parfois leur mécontentement. Les retours qui nous arrivent laissent entendre que la présence des chevaux interdit l'accès au site. Oui si l'on considère la clôture électrique mais non si l'on sait qu'il est possible et autorisé de l'ouvrir pour entrer sur le site avant de la refermer en repartant.

Donc sur le principe, tout le monde doit être content!



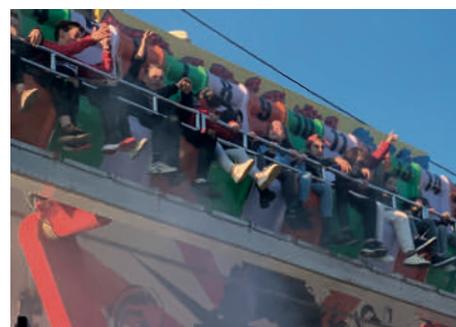
Fête du village

Cela faisait bien longtemps qu'une fête du village n'avait pas apporté autant de satisfaction à autant de monde... Aucune enquête n'a été nécessaire pour mesurer le plaisir pris par les petits et les grands lors de cette dernière édition. Au fil des jours, les témoignages spontanés

les attractions. Les forains présents avaient tous le sourire. Au rayon des améliorations nous notons les remarques liées aux bruits. Il semble que les confinements successifs, l'isolement, la lassitude et le temps qui passe nous ont fait perdre certains repères.

pour certains d'entre nous, un des rares espaces encore accessible sans déplacement et économiquement « encore » abordable. Il faut donc être compréhensif et relativiser les choses.

Rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine. La concertation avec nos amis



partagés avec vos élus nous ont confortés dans l'idée que cette fête est toujours importante pour l'animation de notre village. Le climat chaleureux à tout point de vue a rendu le lieu d'autant plus attractif que nous avons été nombreux à déambuler sur place et à nous amuser sur

Tous les ans c'est à peu près la même chose, une grosse semaine de festivités marquée par des sirènes, de la musique, des fumigènes, quelques contraintes d'accès mais surtout un espace de détente, de jeux, de plaisir et de rigolades en famille ou entre amis. Cet espace de loisirs est

forains a déjà commencé pour faire de la prochaine édition une autre belle réussite. A ce propos, si quelqu'un retrouve le marchand de marrons...



Fête des séniors

Cela aurait dû être le 5 décembre. La Municipalité avait prévu d'organiser la fête des séniors. Passons sur les contraintes sanitaires imposées mais qui, même largement acceptées par tous, auraient été difficile à mettre en oeuvre. Aérer la salle dix

minutes toutes les heures, porter le masque pour les déplacements, le service, la danse... Tout le monde avait hâte et aurait eu plaisir à se retrouver pour partager un moment agréable et convivial. Une belle après-midi où le plaisir de se revoir,

d'échanger et de rire ensemble aurait permis de retrouver un semblant de vie normale. Il faut malheureusement encore compter avec ce virus et notre patience mise à rude épreuve reste de mise.

Récré des aînés

Depuis la pandémie, nous avons pris conscience de l'importance des loisirs dans nos vies.

Nous pouvons enfin reprendre nos activités préférées.

Voici les dates proposées:

- vendredi 21 janvier
- vendredi 18 février
- vendredi 18 mars
- jeudi 21 avril
- vendredi 20 mai

Ce programme est susceptible d'être annulé selon la progression du virus. En espérant tous vous revoir munis de votre Pass sanitaire obligatoire.

Dans le bain

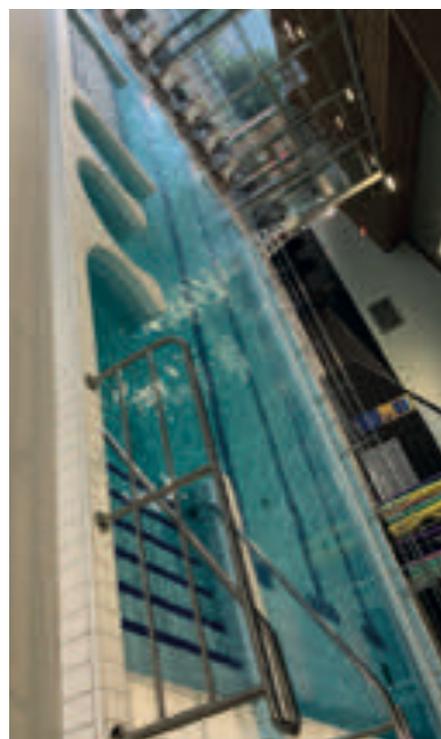
En complément des activités de la Récré des Aînés, jusqu'au 25 mars inclus, il est possible de venir vous relaxer dans un bassin santé-détente le vendredi matin de 10h 30 à 11h 30, puis à partir du 29 mars les après-midi de 15h 45 à 16h 45.

Il faudra penser à avoir son pass sanitaire, porter un masque jusqu'au vestiaire, apporter une pièce d'un Euro ou un jeton de caddy pour le casier et à se savonner et se

rincer entièrement avant de rejoindre l'espace aquatique dont l'eau est à 30 degrés.

Si le bonnet de bain n'est pas obligatoire, la serviette pourra vous accompagner jusqu'au bord du bassin alors que vos affaires seront rangées dans votre casier. Des membres du CCAS seront présents.

Pour plus de renseignements au 03 88 97 02 02



Elections 2022

Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 - date limite d'inscription liste électorale au vendredi 4 mars 2022.

Elections législatives les 12 et 19 juin 2022 - date limite d'inscription liste électorale au vendredi 6 mai 2022.

Les bureaux de vote seront à la salle polyvalente "Le Royal".



Née le 12 février 1920 à Rothau

Annette a épousé Georges Haus le 15 août 1941, de cette union sont nés quatre enfants: Francis, Jean-Claude, Daniel et Jocelyne.

Elle s'est investie dans l'entreprise de son mari photographe. On pouvait le voir parcourir les routes locales et régionales pour couvrir différentes manifestations, cérémonies et autres événements.

C'est ainsi qu'il a été un témoin privilégié de l'arrivée du Général de Gaulle, en gare de Rothau, dans les années 1960. Décédé en 2000 il a laissé Annette et Jocelyne s'occuper avec dévouement de leur fils Francis, lui-même décédé en 2017. Mais la vie a continué et c'est une heureuse grand-mère de six petits-enfants et huit arrière-petits-enfants qui

a coulé des jours paisibles dans sa demeure de la rue des jardins jusqu'à ce 14 novembre où nous avons appris son décès. Nos sincères condoléances à sa famille et notamment à sa fille Jocelyne qui l'a accompagnée en lui prodiguant soins et affection.



Les petits jardiniers

Nous nous sommes occupés du jardin de l'école maternelle.

Nous avons désherbé les carrés potagers et retourné la terre.

Puis les ouvriers de la commune ont terminé le nettoyage et nous ont rajouté du terreau pour que les plantes

puissent pousser.

Nous avons ensuite planté des fraisières et de la rhubarbe derrière l'école.

Devant l'école, dans la plate-bande, nous avons planté deux petits sapins, des pensées et des bulbes de tulipes.

En arts plastiques, nous avons écrit nos prénoms sur des

pierres pour décorer.

Maintenant, nous nous en occupons, en arrosant et en enlevant les mauvaises herbes.

La classe de GS/CP.



Les petits pâtissiers

Depuis le 12 novembre, les élèves de la classe de CE1 s'activent pour contenter vos papilles. Ils confectionnent d'arrache-pied des petits gâ-

teaux de Noël
Cette action participera au financement de la classe de découverte qui aura lieu du 7 au 10 juin prochain à condi-

tion que le virus ne s'en mêle pas trop!

Alors n'hésitez pas, soutenez les petits pâtissiers!



Dématérialisation SVE quèsaco ?

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE). Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée. Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Rothau, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre

en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels. Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux

courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement. Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande. Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune. Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme>



Equipements d'hiver

Depuis le 1er novembre, par temps de neige et de verglas nos véhicules doivent disposer d'équipements « spéciaux ». Le but est d'améliorer la sécurité sur nos routes « de montagnes ». Ainsi, nous devons pouvoir équiper nos véhicules de chaînes à neige métalliques ou textiles à installer sur deux roues motrices si notre véhicule n'est pas équipé de quatre pneus hiver (ou pneus quatre saisons).

Cette nouvelle obligation concerne les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les autocars, autobus et poids lourds sans remorque. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque devront détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

De même depuis ce 1er novembre 2021, une nouvelle signalisation indique ces zones où l'obligation s'applique. Elle est matérialisée par deux panneaux B58, un d'entrée et l'autre de sortie de zone.



Rothau est dans la liste des 140 communes du Bas-Rhin concernées par cette nouvelle obligation. Ici nous devons déjà respecter l'ancienne réglementation portant sur les équipements obligatoires par temps de neige ou de verglas qui s'appliquait pendant les périodes hivernales. Rappe-

lons-nous de certains week-ends de l'hiver dernier où de grosses affluences ont été constatées au Champ du Feu et au Donon, pour ne citer que les deux massifs les plus proches de nous. Le soleil de ces jours-là était trompeur, l'enneigement abondant rendant le paysage féerique mais la circulation impossible sans équipement.

Il faut donc aussi considérer cette réglementation comme une possible solution pour éviter le blocage des routes en cas d'intempéries. Notons enfin que cette obligation prendra fin le 30 mars 2022.

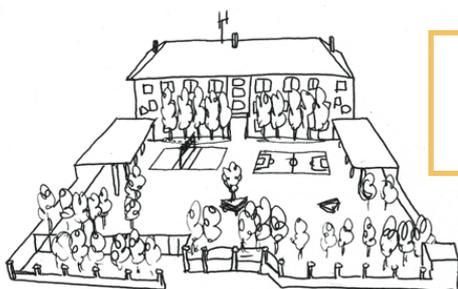


On a vu...



Le Conseil Municipal regagner la Mairie pour ses séances.

Les enfants masqués reprendre le chemin de l'école.



Les enfants se prononcer sur l'aménagement de la cour de l'école.

Le 29 septembre sous le ciel qui rougeoit, notre terre nous rappeler qu'elle brûle.



Le parking de la gare se remplir à nouveau retour au travail.



Un joli train attendre ses passagers.



Le soleil briller aux premiers jours de la fête.



ou plutôt pas vu de cérémonie pour le 11 novembre, Covid toujours!

Croix Rouge

L'année écoulée a mobilisé les bénévoles de la Croix Rouge de façon intensive. Les actions de conciergeries se sont poursuivies. Pour faire face à la situation exceptionnelle liée à la crise du COVID-19 et assurer sa mission d'aide aux personnes vulnérables, la Croix-Rouge française a mis sur pied un dispositif exceptionnel de conciergerie solidaire: « Croix-Rouge chez vous ». Ainsi, toute personne vulnérable confinée en situation d'isolement social a pu bénéficier après appel téléphonique d'une écoute de la part des bénévoles formés, de la possibilité de commander des produits de première nécessité ou encore de se faire livrer ses médicaments sur ordonnance.

Par ailleurs, les portages de repas élaborés par le Parlement européen se sont également poursuivis. Toujours en raison de la pandémie, l'institution ayant réduit ses activités, elle a proposé de cuisiner chaque jour 500 repas, distribués par les bénévoles de la Croix-Rouge à des personnes en situation de précarité. Sur le plan local, c'est surtout à la

demande de la communauté de commune, que de mi-janvier à mi-octobre 15 à 20 bénévoles se sont relayés chaque semaine au centre de vaccination de la clinique Saint Luc, pour accueillir les candidats à la vaccination et apporter de l'aide au personnel soignant.

Plus de 2 500 heures de bénévolat ont ainsi été offertes. Le rythme des permanences a

l'école primaire de Natzwiller, aux Premiers Secours (I.P.S.) En octobre les membres du tennis club de Schirmeck ont été formés pour un Premiers Secours Civique Niveau 1 (P.S.C.1.) Depuis, la section monte en puissance notamment avec l'arrivée d'une nouvelle formatrice. Des formations I.P.S. et P.S.C.1 ainsi que des recyclages sont possibles.

Du côté de la section secouriste une réorganisation s'est imposée du fait du manque de volontaires sur le secteur. La création d'un regroupement sous l'égide de la direction territoriale, des Unités locales de Molsheim,

été soutenu grâce à la motivation des membres de l'unité locale régulièrement renforcée par des bénévoles d'autres associations ou par de simples citoyens désireux de contribuer à l'effort collectif.

A partir du mois de juin la vie a repris lentement ses droits. A la demande de l'association des parents d'élèves et des enseignants, les formateurs ont formé 43 enfants de

Wasselonne, et Schirmeck Saales regroupent désormais le potentiel humain, et le véhicule sanitaire de l'unité locale. Plusieurs postes de secours ont déjà été assurés par cette nouvelle structure. Les volontaires sont tous les bienvenus.

Côté « Affaires Sociales » le constat est à l'augmentation des demandes d'aides qui concernent essentiellement





des factures d'énergie. Les demandes autrefois regroupées sur le bourg-centre se retrouvent aujourd'hui sur l'ensemble des communes de la vallée.

Saluons maintenant les petites mains qui trient les vêtements pour faire vivre la

vesti-boutique. Chaque semaine une dizaine de personnes est ainsi mobilisée pour rendre attractant le magasin solidaire. C'est la principale rentrée financière sans laquelle rien ne serait possible.

Mais c'est aussi des soutiens, apport de vêtements, vaisselles, livres, bibelots qui sont déposés, ou par les achats réalisés, que cette section locale pourra continuer d'exister. Pascal Douvier, président l'unité locale remercie les collectivités qui la soutiennent: « La Communauté de Communes pour la mise à disposi-

tion des locaux, la commune de Rothau pour son aide matérielle, les municipalités qui attribuent des subventions, la médiathèque de Labroque, les commerçants locaux pour leurs dons et tous ceux petits ou grands contributeurs, réguliers ou occasionnels. »

Il adresse aussi ses remerciements aux bénévoles et bénévoles d'un jour qui n'hésitent pas à les rejoindre ou encore ceux qui visitent la page Facebook. « Seul on ne peut rien, c'est l'action de toutes et tous qui fait notre force, à bientôt et soyez prudents, respecter les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres. » précise-il-encore.

Pour joindre l'unité Unité Locale De Schirmeck Saales - Croix Rouge française Tel. 06 22 61 28 28



Boule Bruchoise

L'association compte à ce jour quinze licenciés dont six féminines. Malgré la pandémie, ces dernières sont devenues championnes d'Alsace, ont terminé 8e du

championnat de France et 3e du championnat régional des clubs. Côté messieurs est à noter une place de quart de finaliste en coupe d'Alsace. Nous souhaitons une longue

vie à cette association fière de représenter Rothau et plus généralement notre belle Vallée de la Bruche.



Etat civil



Naissances

- Martin, Didier, Philippe, MARCHAL 18/08/2021
- Maddie SCHWARTZ 09/09/2021
- Anna, Aïcha, Solange, Hélène HUBERT 28/09/2021
- Inès, Suzie OBRECHT 08/10/2021



Mariages

- Jérôme VINCENT & Aurore MARQUES
- Dominique RIEBER & Christiana MULLER



Noces d'or

- Lucien & Evelyne SCHEIDECKER



Noces de diamant

- Hubert & Nicole CHATIN
- Daniel & Yvonne CLAUDE



Grands anniversaires

- Andrée PIED 100 ans
- Simone DIEM 92 ans
- André Gilbert ROSE 93 ans
- Jeannine Jacqueline BUSSON 90 ans
- Sylvain HILPIPRE 93 ans
- Jacqueline Cécile PFLAUM 90 ans
- Alice ROUGRAFF 92 ans
- Irma Anna BOSO-BETTEGA 90 ans
- Simonne DUBOIS 96 ans
- Frieda Marie CLAULIN 90 ans
- Andrée Marthe KNIPILAIRE 93 ans
- Madeleine HISLER 92 ans
- Primo Victor BOSO-BETTEGA 90 ans
- Nicolette SCHARSCH 90 ans
- Paul René KLOCKE 93 ans
- Lucienne Jeanne VERLET 93 ans



Nos peines

- André FERRY 78 ans
- Michel VERLET 62 Ans
- Marie-Louise CLAUDE épouse FRANZOÏ 77 Ans
- Hélène CLAUDE épouse BELMAAZIZ 63 Ans
- Thérèse GIRARD épouse VIOLET 76 Ans
- Annette BANZET épouse HAUS 101 Ans
- Jacqueline VERLET épouse RICHMANN 85 ans
-

Calendrier des fêtes 2022

09.01.2022	Paroisse Protestante: galettes
15.01.2022	Cinéma le « Royal » soirée Hypnose
21.01.2022	CCAS Récré des Aînés
22.01.2022	Boule Bruchoise: Concours belote
05.02.2022	Réception municipale annuelle
12.02.2022	Fanfare: Assemblée Générale
13.02.2022	Paroisse Protestante: Repas Choucroute
18.02.2022	CCAS Récré des Aînés
05.03.2022	Fanfare: Soirée Loto
13.03.2022	Paroisse Catholique: Concours belote
18.03.2022	CCAS Récré des Aînés
19.03.2022	Paroisse Protestante: Concours belote
26.03.2022	Croix Rouge: Formation Prévention et secours civiques de niveau 1
21.04.2022	CCAS Récré des Aînés
01.05.2022	Fanfare: Aubade
08.05.2022	Cérémonie commémorative Schirmeck
14.05.2022	Fanfare: Concert
15.05.2022	Paroisse Protestante: Triathlon
20.05.2022	CCAS Récré des Aînés
21&22.05.2022	Printemps de la forêt
05.06.2022	Rothau en Fête: Marche Gourmande
21.06.2022	Fanfare: Fête de la Musique
22.06.2022	Animation SCOLAIRE
24.06.2022	CCAS Récré des Aînés
26.06.2022	Paroisse Protestante: Kermesse

Bonnes fêtes